

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ELABORATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE CHIDRAC

Par arrêté du Maire de la Commune en charge du zonage d'assainissement en date du 11 juillet 2017, une enquête publique est ouverte pour l'élaboration du zonage d'assainissement sur la Commune de Chidrac.

Le projet ci-dessus visé avec les pièces à l'appui sera déposé à la Mairie de Chidrac pendant 32 jours du :

Mardi 12 septembre 2017 au vendredi 13 octobre 2017 inclus

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h30

Les mercredis de 9h00 à 11h30

Le dossier sera également consultable à partir du site internet de l'Agglo Pays d'Issoire :

www.capissoire.fr

Les observations qui pourraient être faites sur ledit projet seront consignées sur un registre ouvert à cet effet, ou être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la Mairie de Chidrac, siège de l'enquête ou par mail à l'adresse suivante : chidrac.mairie@wanadoo.fr.

Elles seront tenues à disposition du public, en Mairie de Chidrac.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, en Mairie de Chidrac aux jours et heures suivants :

Mardi 12 septembre 2017 de 9h00 à 12h00

Mercredi 27 septembre de 14h00 à 17h30

Vendredi 13 octobre de 14h00 à 17h30

Madame Brigitte FLORET a été nommée Commissaire enquêteur

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public en Mairie de Chidrac.